

Mesure des métaux lourds au niveau de la station rurale nationale en 2021

Document mis à jour trimestriellement

Dernière mise à jour : 18/07/2022

I. Présentation - méthodologie

En 2021, les quatre métaux lourds dont la surveillance dans l'air ambiant est réglementée (cadmium, nickel, plomb et arsenic), sont mesurés en Bretagne au niveau de deux stations de mesures :

- la station urbaine de fond « Pays-Bas » à Rennes (35),
- la station rurale nationale « Kergoff » à Merléac (22).

Les résultats pour le site rural national de la station Kergoff sont présentés dans ce document.

Au niveau du site de Kergoff, des prélèvements de 2 semaines sur la fraction PM10 des poussières, sont réalisés à l'aide d'un préleveur bas débit (1 m³/h).

Ces prélèvements, réalisés tous les 15 jours, doivent représenter au moins 14% de l'année, minimum réglementaire requis [Directive 2004/107/CE].



Site de mesures de Kergoff à Merléac (22)

Ces prélèvements sont réalisés conformément à la norme NF EN 14902 (2005).

Réglementation [Code de l'environnement - articles R221-1 à R221-3]	Arsenic	Cadmium	Nickel	Plomb
Valeur cible* (sur l'année civile)	6 ng/m ³	5 ng/m ³	20 ng/m ³	-
Valeur limite**	-	-	-	0,5 µg/m ³

*Valeur cible : niveau à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné, et fixé afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou l'environnement dans son ensemble, applicable depuis le 31 décembre 2012.

**Valeur limite : niveau à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser, et fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou sur l'environnement dans son ensemble.

Depuis janvier 2020, des mesures de métaux lourds sont réalisées au niveau de la **nouvelle station rurale nationale de fond Kergoff** située sur la commune de Merléac (22) en centre Bretagne.

Mesure des métaux lourds au niveau de la station rurale nationale en
2021

II. Résultats des mesures en métaux lourds

Kergoff – Station rurale nationale

Les résultats des mesures disponibles de l'année 2021 sont repris dans le tableau ci-après :

Date et heure TU de début	Date et heure TU de fin	Arsenic (en ng/m ³)	Cadmium (en ng/m ³)	Nickel (en ng/m ³)	Plomb (en µg/m ³)
29/12/2020 10:59	12/01/2021 10:00	0,12	0,05	0,86	0,0011
12/01/2021 10:25	26/01/2021 10:00	0,08	0,04	1,55	0,0008
26/01/2021 10:31	09/02/2021 09:19	0,05	0,03	-	0,0008
09/02/2021 09:29	23/02/2021 09:00	0,19	0,06	0,72	0,0020
23/02/2021 10:47	09/03/2021 10:00	0,30	0,08	-	0,0023
09/03/2021 10:39	23/03/2021 09:53	0,22	0,05	-	0,0013
23/03/2021 10:15	06/04/2021 10:00	0,24	0,07	1,09	0,0021
06/04/2021 10:51	20/04/2021 09:47	0,20	0,04	0,52	0,0014
20/04/2021 10:03	04/05/2021 10:00	0,06	0,03	-	0,0004
04/05/2021 10:15	18/05/2021 09:36	0,36	0,08	2,61	0,0025
18/05/2021 10:00	01/06/2021 10:00	0,12	0,03	0,80	0,0010
01/06/2021 11:22	15/06/2021 09:01	0,13	0,02	0,59	0,0007
15/06/2021 10:33	29/06/2021 09:01	0,12	0,02	1,31	0,0007
29/06/2021 10:17	13/07/2021 10:00	0,10	0,02	0,36	0,0006
13/07/2021 10:11	27/07/2021 09:09	0,26	0,06	1,48	0,0018
27/07/2021 09:21	10/08/2021 09:21	0,04	0,01	0,43	0,0004
10/08/2021 10:05	24/08/2021 08:57	0,06	0,01	0,41	0,0003
24/08/2021 09:35	07/09/2021 09:14	0,20	0,04	0,66	0,0017
07/09/2021 09:45	21/09/2021 09:00	0,13	0,02	0,52	0,0008
21/09/2021 09:30	05/10/2021 09:25	0,09	0,02	0,42	0,0006
05/10/2021 09:50	19/10/2021 09:17	0,18	0,05	2,34	0,0014
19/10/2021 09:32	02/11/2021 09:00	0,07	0,02	0,44	0,0005
02/11/2021 09:52	16/11/2021 09:00	0,12	0,06	0,41	0,0013
16/11/2021 12:35	30/11/2021 10:01	0,09	0,04	0,59	0,0008
30/11/2021 10:13	14/12/2021 09:37	0,03	0,01	5,31	0,0002
14/12/2021 00:00	28/12/2021 00:00	-	-	-	-
Moyennes annuelles 2021		0,14	0,04	1,12	0,0011

TU : temps universel

MOYENNES ANNUELLES :

Les moyennes annuelles des 4 paramètres sont inférieurs aux valeurs limites réglementaires.

